

la conquête des moyens

COURRIER D'INFORMATION ET DE LIAISON POUR LA BATAILLE FINANCIERE

Nov.
~~AOÛT~~ 1981

SOMMAIRE

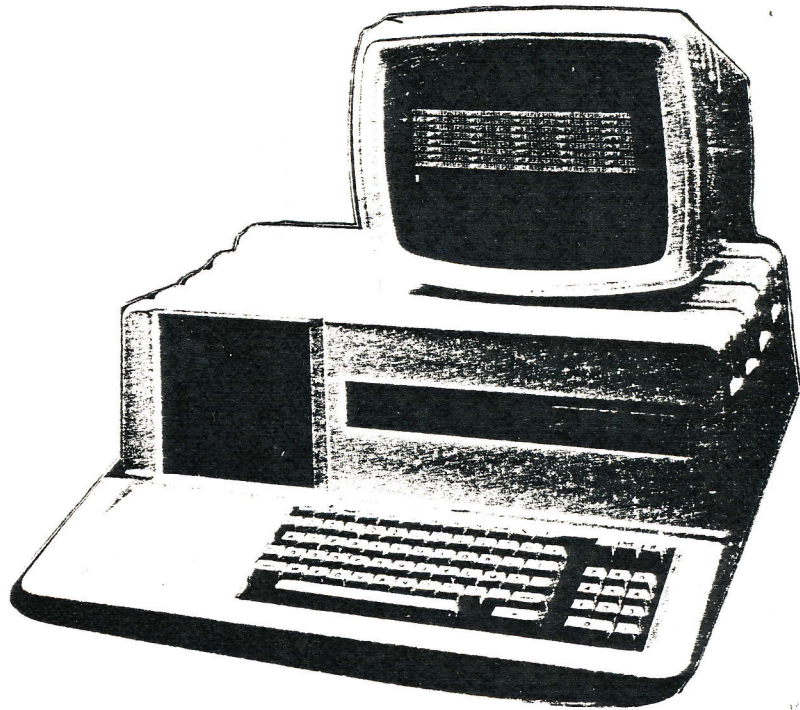
1/ LE BILLET
PO.AC.GE.FI.

2/ EXTRAIT DE
L'INTERVENTION
DE
L.MASCARELLO
SECRETAIRE DE
LA CGT-AU
CONGRES DE LA
CHIMIE (16-20
NOVEMBRE 1981)

3/ EXTRAIT DU
RAPPORT PRE-
SENTE AUX
JOURNEES
D'ETUDES DES
UNIONS DEPAR-
TEMENTALES DES
28-29 OCTOBRE
ET 3 NOVEMBRE
1981

4/ RETRAITES :
PARLONS DE LA
COTISATION

5/ NOTE D'IN-
FORMATION DON-
NEE AUX JOUR-
NEES DES GRAN-
DES ENTREPRI-
SES DES 3 et 4
NOVEMBRE 1981



UNE POLITIQUE FINANCIERE NOVATRICE



DES MOYENS NOUVEAUX



L'INFORMATIQUE AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

le billet
de
PO.
AC.
GE.
FI.

EN AVANT POUR CONSTRUIRE LA CGT DU CHANGEMENT

Le mois de novembre a été placé sous le signe du renforcement, du placement des timbres et du règlement des cotisations à toutes les structures.

De nombreuses initiatives ont été prises par la CGT et ses organisations, Fédérations, Régions, Unions départementales et locales, syndicats, ainsi que par l'UCR dont nous faisons paraître un article dans ce numéro.

Malgré que subsistent encore des inégalités qu'il faut rapidement corriger parce qu'elles gênent l'avancée d'ensemble, le premier bilan enregistré fin novembre et au cours des Journées des Grandes Entreprises est encourageant.

Les Journées d'études des Fédérations, des Unions départementales et celles des Grandes entreprises ont montré la volonté unanime d'aller de l'avant pour mettre en application l'ensemble des objectifs de la politique financière de la CGT : renforcement, nombre de timbres, taux à 1 %, prélèvement automatique, FNI, etc., pour donner à l'ensemble des structures de la CGT les moyens de leur politique.

Déjà des résultats très positifs ont été obtenus, d'autres le seront, d'autant qu'un certain nombre de mesures prises vont dans le bon sens. C'est ainsi qu'après l'expérience positive de la Fédération de l'Agroalimentaire et Forestière en 1981, trois autres Fédérations vont faire l'expérience du carnet pluriannuel d'adhérent (CPA) en 1982.

Parmi celles-là, le Congrès de la Fédération des Industries Chimiques qui vient de se tenir a adopté d'importantes décisions :

- passage au carnet pluriannuel d'adhérent ;
- paiement de la cotisation en pourcentages payé par certains syndicats à la Fédération ; à la mi-novembre, 104 syndicats avaient retenu cette forme moderne et efficace de collectage.

UN RENDEZ-VOUS DECISIF A NE PAS MANQUER

Le Rendez-vous National de fin décembre doit retenir l'attention de toutes nos organisations. Il sera décisif dans la préparation du 41ème Congrès confédéral.

Seuls les règlements des cotisations 1981 seront pris en compte pour la représentativité des organisations et le nombre de délégués au Congrès, d'où leur importance politique et financière exceptionnelle.

POURSUIVRE ET PERSEVERER DANS LA VOIE ENGAGEE ;
GAGE DU SUCCES

Les initiatives en cours et déjà nombreuses doivent se poursuivre et se multiplier pour faire du placement de la carte, du carnet pluriannuel 1982 et du prélèvement automatique des cotisations une bataille prioritaire, dans laquelle toutes les forces de la CGT doivent être parties prenantes, de la direction syndicale aux syndiqués.

La bataille engagée pour le renforcement et la mise en oeuvre de la politique financière de la CGT, ainsi que les résultats positifs obtenus doivent être des éléments moteurs pour franchir une étape nouvelle dans nos objectifs en 1982.

Au seuil de cette nouvelle année, tout nous permet d'être optimistes, de voir grand, très grand pour gagner des centaines et des centaines de milliers de syndiqués nouveaux à la CGT afin de lui donner les moyens dont elle a besoin pour réussir le changement.

A PROPOS DE NOTRE NOUVELLE POLITIQUE FINANCIERE

EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE LIVIO MASCARELLO
Secrétaire Confédéral

AU 29^e CONGRES DE LA FEDERATION DE LA CHIMIE
16-20 NOVEMBRE 1981

....

Seule la capacité d'intervention des travailleurs peut conduire au changement dans le bon sens et le garantir. Pour cela, il est nécessaire d'avoir des forces organisées à la CGT, nombreuses, puissantes.

Plus de 50 % des salariés de vos branches font confiance à la CGT et votent pour ses candidats aux élections professionnelles. Ce n'est pas rien mais cela n'est pas suffisant.

Il est essentiel et vital d'avoir des forces organisées à un niveau supérieur permettant la réalisation d'un rapport de forces favorables sur les idées de la CGT.

Avec le succès de la gauche, des possibilités nouvelles existent pour une syndicalisation plus rapide et plus large, non seulement en posant la question du recrutement dans les entreprises déjà organisées mais dans les milliers d'autres où la CGT est encore absente. Multiplions les opérations " cartes et VO en main ", non seulement aux portes des usines et établissements mais dans les lieux mêmes du travail à l'intérieur des entreprises.

Cette démarche naturelle doit se concrétiser dans chaque atelier, service, bureau, laboratoire et vous conduire vers les inorganisés, vers les jeunes, les femmes, les immigrés, les employés, les ingénieurs, les cadres et les techniciens.

Renforcer la CGT, c'est construire le changement, dit-on, et c'est vrai.

Davantage d'adhérents et une cotisation à 1 % du salaire, cela permet d'avoir les moyens de notre politique, de notre action sur le plan matériel, financier et humain.

Un certain nombre de mesures et d'initiatives en matière de politique financière sont prises en compte par les organisations confédérées et ont fait l'objet d'une discussion vive et intéressante au cours de votre Congrès, ce matin.

Jean VINCENT et Gérard LUCAS en ont parlé dans leurs rapports et j'y reviens quelques instants.

Le carnet pluriannuel est placé par l'Agroalimentaire. En 1982, il le sera par les Travailleurs de l'Etat, les Transports et par votre Fédération.

Comme il a été dit, ce n'est pas simplement une simplification graphique mais un acte politique qui engage l'adhérent plus fortement et lui évite d'avoir chaque année à réadhérer. La nouvelle formule donne une signification d'une autre dimension au geste d'adhésion à la CGT.

Le prélèvement automatique de la cotisation rendra plus régulière la collecte des fonds, élèvera la moyenne des timbres payés, facilitera la tâche des militants-collecteurs, qui auront ainsi plus de temps pour discuter avec les syndiqués lors de la remise des timbres syndicaux.

Renforcer la CGT et assurer sa présence dans le maximum d'entreprises, voilà une mission indispensable, primordiale qu'il faut assumer avec conviction et confiance.

C'est la classe ouvrière qui en sera la grande bénéficiaire car elle aura pour la servir une arme de choix, une CGT au top-niveau.

....

EXTRAITS DU RAPPORT PRESENTE

AU JOURNEES D'ETUDE DES UNIONS DEPARTEMENTALES

DES 28, 29 OCTOBRE et 3 NOVEMBRE 1981.

Le 10 mai dernier les travailleurs et la population laborieuse ont chassé Giscard du pouvoir politique et porté un coup au patronat, sorti affaibli de cette grande bataille.

Le CNPF et la droite mènent une bataille d'idées intense et font tout pour se mettre en travers du changement.

Face à cette situation, qui n'est pas faite pour nous surprendre, les organisations de la CGT entendent réagir avec fermeté.

Pendant 23 ans la droite et son pouvoir ont tenu sans partage les rênes du pouvoir, ils n'ont pas hésité à enfoncer le pays dans la crise et plongé les travailleurs dans la misère afin de servir toujours mieux l'intérêt des monopoles.

Aujourd'hui, en coeur, ils crient à la catastrophe ; c'est le cri de la détresse.

Depuis le 10 mai, ils sont devenus plus vulnérables, le rapport des forces est du côté des travailleurs, les nombreux succès obtenus par l'action de la CGT sur les salaires, l'emploi, la réduction du temps de travail dans certaines entreprises, la réintégration, de militants, etc. le prouvent.

Ces résultats sont des acquis importants sur lesquels il faut s'appuyer pour aller plus loin et construire le changement.

Est-ce à dire que tout va bien ?

Jamais nous ne l'avons dit. Cependant, notre responsabilité d'aujourd'hui est d'être à la fois constructif et critique afin d'avancer résolument dans la voie du changement.

Par exemple, les mesures qui viennent d'être prises pour résorber le déficit de la Sécurité Sociale ne sont pas de nature à relancer l'économie et réduire le chômage ; ce n'est pas en s'attaquant au pouvoir d'achat des travailleurs que l'on résoudra les problèmes.

.../

Imposer le grand Capital, relancer l'économie nationale par l'augmentation des salaires, retraites et pensions, accorder la 5ème semaine de congés payés, la réduction de la semaine hebdomadaire de travail, l'abaissement de l'âge de la retraite, l'amélioration des conditions de travail, etc. sont de nature à juguler l'inflation et faire reculer le chômage.

Lorsque les mesures prises vont dans le bon sens, nous disons : c'est bon pour les travailleurs.

Lorsque c'est le contraire, nous les appelons à réagir.

C'est cela avoir un langage et une attitude responsables.

A la CGT, notre objectif est clair : nous n'entendons pas nous intégrer à tel ou tel système politique ou économique mais défendre avec lucidité l'intérêt des travailleurs et construire le changement en nous appuyant sur notre programme. D'où la nécessité de s'en donner les moyens et de porter l'action financière au niveau des nécessités.

De ce point de vue, il faut nous interroger sur la capacité de nos moyens financiers et nous poser la question :

COMMENT AVANCER ?

Pour cela, il est indispensable de s'adresser aux travailleurs, les appeler à soutenir notre action en les faisant participer activement à celle-ci ; de grandes possibilités existent ; Manufrance, Ladrecht, le Rassemblement des retraités, etc.

Cependant, malgré l'importance de ces actions ponctuelles, qui sont à poursuivre et qui rentrent dans le cadre de notre politique puisqu'elles interpellent les travailleurs et les aident à prendre conscience de ces problèmes, il n'en reste pas moins qu'elles sont insuffisantes. Elles nous permettent tout juste de faire face à l'activité présente et montrent que nous n'avons pas les moyens de notre politique.

De plus, depuis le 10 mai, le décalage ne s'est-il pas accru entre nos moyens financiers et notre action en rapport avec les responsabilités nouvelles de la CGT ? D'où la nécessité de résorber rapidement ce décalage.

Il nous faut définir les objectifs, mener une grande bataille d'explications tout d'abord dans nos rangs à partir du PEUPLE 1076 de janvier 1980, en organisant des réunions ou des journées de travail dans toutes nos directions syndicales pour qu'elles soient véritablement en prise avec nos propositions, en gagnant nos directions au plus haut niveau, Secrétaire Général, Secrétariat, Bureau, Commission Exécutive, puis les syndiqués et les travailleurs.

Il nous faut définir le rôle nouveau du trésorier, de la Commission Financière et de Contrôle, des collecteurs, celui du syndiqué, notamment son intervention au niveau financier.

- Proposer l'adhésion avec la carte et le carnet pluriannuel (CPA) pour les Fédérations concernées (Agroalimentaire, Chimie, Travailleurs de l'Etat et Transports) à tous les travailleurs avec le prélèvement automatique des cotisations (PAC) et le taux de cotisations à 1 % du salaire net, toutes primes comprises.
- Proposer un échéancier de rattrapage là où le retard est très important.
- Faire régulièrement le point des adhésions et de la rentrée des cotisations et du paiement à toutes les structures.

Ces objectifs nous montrent l'effort important à faire pour convaincre et organiser, à partir de mesures concrètes : d'où le rôle décisif du responsable à l'organisation, à la propagande, et à la politique financière.

Dans ce sens, les Journées des Grandes Entreprises et des Unions locales, organisées par la Confédération, seront un point d'appui considérable.

Pour atteindre nos objectifs, une activité décuplée de toutes les organisations de la CGT doit être mise en oeuvre.



RETRAITES, PARLONS DE LA COTISATION

NON A LA RETRAITE RETRAIT

L'UCR réfute toutes les conceptions qui rejettent le retraité de la vie, de la société, de la lutte.

C'est le capitalisme qui damne le retraité. " Il ne produit plus, il doit se retirer et se taire ". Giscard, Barre, Barrot et les autres du giscardisme, voulaient lui réapprendre à mourir à 60 ans. Tout était mis en oeuvre pour attenter à sa santé.

La manifestation du 10 mars, sommet d'une foule d'actions, a marqué le refus d'une politique et compté pour le 10 mai.

Les retraités aussi veulent être les bénéficiaires du changement. Et pourtant, l'on tarde à mettre en oeuvre les engagements du candidat quant à la suppression de toutes cotisations sur les retraités. Pire, le gouvernement reprend - quant aux actifs - la disposition qui ampute les salaires de 1 %.

D'autres, encore aujourd'hui, voudraient bien faire payer aux retraités une part de ce qu'ils ne peuvent plus refuser aux actifs ou légitimement le décalage de l'application des mesures sociales à ceux qui ne sont plus productifs.

Etre syndiqué à la retraite est une nécessité. Y renoncer, c'est renoncer à vivre mieux, à vivre dignement. Notre propos s'adressant à des militants, il n'est pas utile d'insister. Eux-mêmes le font chaque jour, sous des formes différentes.

RETRAITES : SYNDIQUES CGT A PART. ENTIERE

L'UCR est l'organisation spécifique des retraités à l'intérieur de la CGT

L'Union Confédérale des Retraités puise sa force dans le rassemblement des retraités sur une base démocratique de masse, de classe et sa liaison avec tous les travailleurs actifs.

Le 40ème Congrès de la CGT a fixé le principe de la parité du syndiqué retraité avec le syndiqué actif.

En est-il toujours ainsi dans les faits ?

.../

L'UCR-CGT, UN SYNDICALISME NOUVEAU

L'UCR-CGT a été constituée en 1969. Les Congrès confédéraux qui ont suivi ont enregistré successivement l'acte de naissance et le développement du mouvement. S'il existait des syndicats CGT de retraités dans les secteurs public et nationalisé, c'est seulement depuis un peu plus de 10 ans que l'on offre la carte confédérale à tous les retraités.

La faiblesse des pensions, les exigences du démarrage, ont conduit à établir au départ une cotisation de principe, plus amicaliste que syndicaliste.

L'objectif fixé était faire que la cotisation syndicale trimestrielle d'un retraité atteigne la cotisation mesuelle d'un actif. C'est ce qui a été décidé au niveau confédéral. Par voie de conséquence au Congrès confédéral, les actifs ont une voix pour 10 cotisations mensuelles et les retraités une voix pour 12 cotisations trimestrielles. Pour parler plus clairement, un actif a 1 voix et un retraité 1/3 de voix.

UNE AUTRE OPINION

Les retraités ne veulent pas être traités en " assistés ". Ils exigent leur place, toute leur place, dans la société.

Syndicalement, l'UCR-CGT répond à cette exigence. Les retraités s'organisent et luttent. Demander à être syndiqué à part entière dans la CGT signifie faire nôtres les principes élaborés par les Congrès confédéraux quant aux cotisations, à savoir :

- 1/ Fixer la cotisation syndicale à 1 % du salaire ;
- 2/ Ristourner une part de cette cotisation à toutes les instances de la structure syndicale, notamment aux UL et aux UD (et encore faut-il que la ristourne à l'UD dépasse celle qu'elle doit reverser à la CGT) ;
- 3/ Permettre au syndicat et à la section syndicale d'avoir les moyens de financer leurs activités.

Alors si nous retenons ces principes, posons les questions suivantes :

- 1/ Est il normal qu'à ressources égales un retraité ne s'acquitte pas de la même cotisation qu'un actif ? ;
- 2/ Est-il juste que l'on tente de convaincre un adhérent qui ne perçoit pour tout salaire que le SMIC de contribuer à l'activité du syndicat en payant une cotisation mensuelle égale à 1 % de sa rémunération et de demander uniformément une cotisation annuelle de 50, 80, 100 F à un retraité ?

.../

- 3/ Pourquoi les retraités ne verseraient-ils qu'une ristourne trimestrielle aux instances ? Si, statutairement, les retraités avaient les mêmes devoirs que les actifs, ils seraient plus à l'aise pour demander à avoir le même droit de vote que les actifs au Congrès de la CGT.
- 4/ Pourquoi, bien souvent, les cotisations retraités sont elles uniformes, conduisant ainsi à aligner celles-ci sur les ressources les plus faibles ?

HARDIS ET REALISTES

Ces réflexions ont été présentées au cours d'une réunion des Unions Fédérales de Retraités, le 21 octobre 1981, organisée sur initiative conjointe de l'UCR et du secteur confédéral de politique financière.

La discussion très intéressante, a montré que " quelque chose change ", prometteur d'un changement qualitatif prochain.

La perspective de la mise à la retraite prochaine d'un nombre important de travailleuses et de travailleurs, l'appel du Comité National de l'UCR de faire adhérer 50.000 retraités à notre organisation, ont suscité des dispositions nouvelles de la part des Fédérations.

Bien sûr, l'audace, l'enthousiasme, s'appuient sur la réalité des faits.

Si d'une part, il est toujours difficile de bousculer les mauvaises habitudes, de convaincre certains adhérents, de dépasser la cotisation amicaliste pour ceux qui n'ont qu'un contrat annuel ou épistolaire avec l'organisation en raison de la maladie ou de l'âge, d'autre part, les nouveaux retraités devraient voir autrement.

C'est pourquoi, tout en réaffirmant les principes essentiels et dans le but d'un effort en avant, le Bureau de l'UCR considère qu'il ne devrait pas y avoir de cotisation annuelle inférieure à 130 F.

Par ailleurs, la mise en oeuvre du carnet pluriannuel et surtout du prélèvement automatique, devrait aider à surmonter des difficultés et à aborder d'une façon nouvelle ces problèmes de trésorerie. La certitude d'une rentrée régulière des cotisations devrait permettre " d'accrocher " au carnet pluriannuel des avantages particuliers pour le syndiqué.

EN RESUME

L'UCR a donné au mouvement syndical " retraités " toute sa dimension dans la CGT. Ce qui est en cause, c'est la place des retraités dans la société, l'entreprise, la cité. Des retraités qui, du fait de leur travail salarié, ont le droit d'affirmer leurs exigences sociales et matérielles.

Il faut encore être plus forts, plus actifs, mieux structurés et organisés.

Demain, pour la 5ème Conférence-ler Congrès, 50.000 adhérents de plus à l'UCR est à la portée des syndicats.

Grandir encore est nécessaire et possible si l'on se rappelle qu'il y a 7.500.000 retraités-anciens salariés.

Trésorerie, cotisations, action et politique financières sont un paramètre de notre ambition.

Pierre DELPLANQUE
Secrétaire de l'UCR
Responsable de la Politique financière

NOTE D'INFORMATION DISTRIBUEE AUX DELEGUES

AUX JOURNEES DES GRANDES ENTREPRISES DES

3 ET 4 NOVEMBRE 1981

Secteur de Politique-Action-Gestion Financières

Service Etude-Développement-
Informatique-Bureautique

Objet : INFORMATISATION DE LA CGT ET DE SES DIFFERENTES ORGANISATIONS

Chers Camarades,

L'informatique, la bureautique, la télématique sont des domaines qui concernent l'organisation, la communication, l'information, la gestion, domaines fondamentaux dans la vie de nos structures.

1/ UNE INFORMATIQUE CGT

Consciente de cette réalité et afin de donner à nos organisations les moyens de mener les luttes, la CGT a mis en place des expériences concrètes. L'effort confédéral en la matière commence à porter ses fruits malgré certaines difficultés rencontrées au début.

En effet, sur les plans technologique et technique, les moyens (matériels et logiciels) sont d'ores et déjà prêts à fournir des services avantageux à l'ensemble des organisations syndicales CGT.

Compte-tenu de cette réalité, la Confédération a conçu et fait réaliser des produits correspondant aux besoins actuels et à venir de nos organisations, en tenant compte du projet de politique financière (Peuple 1076).

.../

Cette démarche a permis d'élaborer un ensemble cohérent et complémentaire d'outils qui permettent de prévoir l'avenir et de garantir une homogénéité dans l'évolution de la gestion des organisations : parler un langage suffisamment commun, fournir à toute organisation des services comparables indépendamment de ses propres ressources tout en garantissant, conformément aux principes du fédéralisme, l'autonomie de chacune.

Ces outils développés se veulent au service des Directions syndicales CGT et des utilisateurs finaux. Ils correspondent aux 3 buts fondamentaux suivants :

- faciliter le travail administratif et de gestion, tout en lui donnant une dimension nouvelle (quantitative et qualitative);
- améliorer le fonctionnement de nos organisations, en donnant des informations concourant à un travail syndical plus efficace et plus démocratique;
- permettre aux travailleurs d'acquérir la maîtrise de ces techniques pour en faire un des facteurs du développement social, économique et politique que nous souhaitons (démocratisation, désaliénation des travailleurs, prise en main de la gestion économique des entreprises par ceux-ci).

2/ STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Elle est conçue à partir du principe fondamental que les organisations syndicales CGT utilisatrices sont maitresses des choix et de l'utilisation des applications.

La stratégie de la CGT a donc été de développer des logiciels dont le contenu répond le mieux aux besoins spécifiques des organisations, utilisables par tous, ce qui réduit le coût à un seul exemplaire par type de produit et est donc un facteur de réduction du financement de l'ordre de 50 fois moins pour l'ensemble du mouvement.

Cette stratégie permet à chacun d'utiliser son propre matériel compatible, c'est ce qui garantit l'autonomie de chacun (il faut savoir que le coût des matériels (mini-ordinateurs...) ne représentera en 1985 que 20 % des coûts totaux pour un utilisateur).

Il est important de mettre en commun la réalisation de logiciels car leur coût représentera en 1985 80 % du coût informatique. Il est également important que chacun possède son matériel pour éviter les contraintes d'utilisation commune, d'autant que ce matériel ne représente que 20 % du coût informatique.

.../

3/ NOS REALISATIONS

Les produits que nous vous présentons sommairement ont été conçus par la CGT à partir des choix fondamentaux (politique financière, organisation, et gestion...) et réalisés techniquement par la SIMOG qui a bien voulu, dans le cadre de ces journées, en montrer quelques-uns.

A cette occasion, des Camarades du SERVICE ETUDE-DEVELOPPEMENT-INFORMATIQUE-BUREAUTIQUE de la Confédération pourront compléter votre information, notamment sur les possibilités de mise en oeuvre et de développement dans le cadre de la politique confédérale en matière d'organisation, de gestion, d'action et de politique financière.

3.1./LES PRODUITS CONFEDERAUX

3.1.1/ Pour acquérir et gérer les moyens financiers nécessaires à notre combat :

GESTION DU CARNET PLURIANNUEL ET DES CARTES ET TIMBRES (cartes, timbres à taux fixe, FNI, timbres en pourcentages) :

- . Fichiers des organisations (en liaison avec le produit "gestion de fichiers ") ;
- . Suivi comptable et statistique des organisations ;
- . Passage des écritures comptables cartes et timbres ;
- . Statistiques diverses ;
- . Comptabilité générale ;
- . Relances.

3.1.2/ Pour bien assurer le fonctionnement démocratique de nos différentes structures :

GESTION DE FICHIERS ADRESSAGE, ROUTAGE, ABONNEMENT (syndicats, militants, organisations, associations, etc.) :

- . Outil de routage (éditions d'étiquettes triées) ;
- . Gestion de commissions (envois des convocations, lettres, circulaires, tracts) ;

- . Gestion de publications (envois conditionnés, exemples : Secrétaires, Trésoriers, Organisation, etc) ;
- . Gestion des structures (découpage géographique UD--UL et professionnel par branches, groupes, US, etc.) ;
- . Gestion de fichiers d'abonnements (listes, étiquettes, routage) ;
- . Gestion d'annuaires (listes par noms, par lieux, par numéros de téléphone, par codes SIRENE, etc.) ;
- . Possibilité d'interconnexion avec les autres produits confédéraux.

3.1.3/ Pour mieux assurer la participation active et financière de l'adhérent à la vie syndicale :

PRELEVEMENT AUTOMATIQUE :

- . Fichiers des syndiqués ;
- . Suivi des cotisations par collecteurs, par syndicats, par sections syndicales, etc. ;
- . Constitution de bandes pour CCP ou banques ;
- . Gestion des prélèvements ;
- . Constitution de bandes pour revirements aux organisations (syndicats et sections syndicales) ;

3.1.4/ Pour bien suivre et impulser l'évolution de notre représentativité :

GESTION DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES (D.P.-C.E.)

- . Suivi des calendriers (dates des élections) ;
- . Repérage professionnel et géographique (U.D.-U.L.) ;
- . Relances automatiques ;
- . Calculs statistiques (comparaisons, tableaux, etc.)
- . Intégration automatique du fichier INSEE des entreprises (adresses, nombre de salariés, branches professionnelles, rattachement des établissements aux entreprises (sièges sociaux) ;
- . Sorties de bilans et classements : influence/dimension/régions/groupes/branches/etc. ;

3.1.5/ Pour doter notre mouvement des matériaux nécessaires :

GESTION DE MATERIEL (brochures, affiches, vignettes, macarons, tracts, articles divers de propagande) :

- . Facturation (fichiers organisations, fichiers fournisseurs, comptes clients, édition des factures et des bordereaux) ;
- . Comptabilité (écritures automatiques comptables, sorties de journaux, balances, etc.) ;
- . Gestion des stocks (suivi des entrées et sorties, signaux de ruptures) ;
- . Statistiques (ventes, clients, articles).

3.1.6/ Pour faciliter la mise en oeuvre des moyens informatiques :

OUTILS DIVERS DE L'ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE :

- . Liaison télécommunication ;
- . Liaison informatique/support ;
- . Liaison bureautique (aspect saisie) ;
- . Expérience traitement de textes.

L'utilisation de l'informatique et ses applications marque un tournant dans la vie de notre mouvement que nous devons prendre pour assumer pleinement notre activité de combat pour le changement. En conséquence, la CGT a prévu la réalisation de logiciels répondant à d'autres besoins à court terme et à moyen terme :

3.2/PERSPECTIVES D'AVENIR

- Gestion des élections prud'homales et Sécurité Sociale ;
- Gestion de la commission des mandats lors des congrès ;
- Gestion budgétaire et comptabilité analytique

L'informatique peut également trouver un champ d'applications plus vaste :

3.2.1/ La bureautique :

L'expérience en cours sert essentiellement pour l'instant à la CGT mais peut être utilisée pour les congrès des organisations de la CGT.

La Confédération vient tout récemment de s'équiper d'un ensemble informatique permettant le traitement de textes, le classement, la gestion de fichiers, etc. :

Saisie d'un texte, mis en mémoire, avec possibilités de corrections, de modifications de mise en page et d'impression à la demande sur imprimante, archivage, classement, documentation .

De plus cet outil équipé d'un matériel périphérique est capable de lire un document tapé sur papier ordinaire avec une machine à boule et de le transcrire sur support magnétique (disquette), soit dans le but d'archivage ou de classement, soit pour faciliter le travail d'élaboration (rapports et articles réclamant beaucoup de corrections et de mises à jour).

3.2.2/ La Duplication/Impression (tracts confédéraux imprimés) :

A partir de ce matériel il sera possible (des études sont actuellement en cours) de traiter directement un texte sur une photocomposeuse en vue d'une impression de documents en imprimerie traditionnelle.

Notre souci est de faire parvenir très rapidement l'information CGT auprès des travailleurs pour une reproduction modernisée.

3.2.3/ Le télex :

La recherche dans ce domaine a pour but de remplacer progressivement l'utilisation des anciens télex par des moyens informatisés permettant une gestion plus élaborée de l'émission de messages et de la communication interne.

Par exemple, il est nécessaire qu'une déclaration du bureau confédéral relative à la réduction du temps de travail ou au 1^{er} Sécurité Sociale descende très rapidement vers les Unions départementales et les entreprises.

Les avantages d'un système de télex informatisé sont importants :

- mise en mémoire des correspondants (téléphone) ;
- organisation des émissions : files d'attente par ordre d'urgence ; émissions différées à des horaires aux tarifs réduits ; communication en temps réel interne ou externe ;
- possibilité de connecter sur un même central 256 postes émetteurs ou récepteurs ;
- Distribution des messages et connexion automatique entre différents matériels informatiques.

3.2.4/ Gestion documentaire :

Au niveau des structures importantes, telles que Confédération, Fédérations, Unions départementales, le stockage de la documentation est actuellement un énorme travail dont les règles sont difficiles à élaborer et la réalisation très souvent inexistante.

Le patronat a fort bien saisi l'importance de se doter de ce moyen pour mener son combat (UIMM-banques de données).

Nous devons commencer à réfléchir à des solutions. Il existe des outils logiciels permettant un stockage de la documentation avec une recherche facilitée.

Pendant ces deux jours, les Camarades Jean-Pierre BRUNA et Michel BARATTE du SERVICE ETUDE-DEVELOPPEMENT-INFORMATIQUE-BUREAUTIQUE de la CGT sont présents au STAND-SIMOG. Ils sont à votre disposition pour vous expliquer plus en détail les réalisations actuelles et les perspectives de développement que la CGT propose à ses organisations.

Nous vous invitons donc à venir les consulter au STAND-SIMOG.
